

*Mères et bébés
sans-papiers*

Collection « 1001 BB »

dirigée par Patrick Ben Soussan

Des bébés en mouvements, des bébés naissant à la pensée, des bébés bien portés, bien-portants, compétents, des bébés malades, des bébés handicapés, des bébés morts, remplacés, des bébés violentés, agressés, exilés, des bébés observés, des bébés d'ici ou d'ailleurs, carencés ou éveillés culturellement, des bébés placés, abandonnés, adoptés ou avec d'autres bébés, des bébés et leurs parents, les parents de leurs parents, dans tous ces liens transgénérationnels qui se tissent, des bébés et leur fratrie, des bébés imaginaires aux bébés merveilleux...

Voici les mille et un bébés que nous vous invitons à retrouver dans les ouvrages de cette collection, tout entière consacrée au bébé, dans sa famille et ses différents lieux d'accueil et de soins. Une collection ouverte à toutes les disciplines et à tous les courants de pensée, constituée de petits livres – dans leur pagination, leur taille et leur prix – qui ont de grandes ambitions : celle en tout cas de proposer des textes d'auteurs, reconnus ou à découvrir, écrits dans un langage clair et partageable, qui nous diront, à leur façon, singulière, ce monde magique et déroutant de la petite enfance et leur rencontre, unique, avec les tout-petits.

Mille et un bébés pour une collection qui, nous l'espérons, vous donnera envie de penser, de rêver, de chercher, de comprendre, d'aimer.

Le catalogue de la collection, comportant un index des auteurs, des titres et des thèmes abordés, est disponible gratuitement chez l'éditeur :

Éditions éres, 33 avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse,

tél. 05 61 75 15 76, fax. 05 61 73 52 89

e.mail : eres@editions-eres.com

www.editions-eres.com

Mères et bébés sans-papiers

Une nouvelle clinique à l'épreuve de l'errance
et de l'invisibilité ?

Sous la direction de
Christine Davoudian

Préface de Patrick Ben Soussan

1001 BB - Drames et aléas de la vie des bébés

Conception de la couverture :
Corinne Dreyfuss
Réalisation :
Anne Hébert

Version PDF © Éditions érès 2013
ME - ISBN PDF : 978-2-7492-3376-5
Première édition © Éditions érès 2012
33, avenue Marcel-Dassault - 31500 Toulouse
www.editions-eres.com

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. : 01 44 07 47 70 - Fax : 01 46 34 67 19.

Table des matières

Préface	
<i>Patrick Ben Soussan</i>	9
Invisibilité, visibilité	
<i>Christine Davoudian</i>	19
Des droits fondamentaux sacrifiés au nom des politiques migratoires	
<i>Benjamin Demagny</i>	29
Sans papiers, pas d'amour ?	
<i>Bertrand Piret</i>	45
Un lieu d'arrivée pour le récit de l'exil	
<i>Agnès Delage</i>	55
De quoi le corps de la femme enceinte (sans papiers) témoigne-t-il ?	
<i>Christine Davoudian</i>	69
Variations sur les papiers. 1	
Du délit d'existence au déni d'existence	
<i>Christine Davoudian</i>	79

Variations sur les papiers. 2	
Fatoumata ou la petite fille invisible	
<i>Christine Davoudian</i>	95
La sortie de maternité vers l'errance	
<i>Brigitte Andrieux</i>	103
Sans famille, sans papiers : des bébés	
et leurs mères enfermés dehors ?	
<i>Malika Mansouri, Hervé Bentata</i>	115
Quand l'errance vient aggraver la vulnérabilité	
des mères migrantes et de leurs enfants	
<i>Christine d'Yvoire-Doligez</i>	133
Plaidoyer pour une PMI maison	
<i>Christine Davoudian</i>	151
Prendre le risque de la rencontre	
et de l'accueil	
<i>Marie-José Villain</i>	157
Des traumatismes intentionnels	
aux maltraitements institutionnels :	
quelle clinique de la parentalité ?	
<i>Marion Feldman</i>	169
Demander l'asile en France,	
qu'est-ce que cela implique aujourd'hui ?	
<i>Cihan Gunes</i>	183

Mères et enfants dans les entrelacs de la prise en charge sociale <i>Nathalie Prete</i>	199
La femme errante et la traversée de la honte <i>Armando Cote</i>	205
Enfants cachés, enfants expulsés, enfants sacrifiés ou la honte d'être soi <i>Bernard Golse</i>	219
Des parentalités en exil, des mères en « non-lieu » <i>Olivier Douville</i>	225
Remerciements à tous, équipage et passagers (y compris clandestins)	241

À Claude Boukobza

*« L'art, c'est la force de faire dire à la réalité
ce qu'elle n'aurait pas pu dire par ses propres
moyens, ou en tout cas ce qu'elle risquait de passer
volontairement sous silence. J'exige un autre
centre du monde, d'autres excuses de nommer,
d'autres manières de respirer... parce qu'être
poète, de nos jours, c'est vouloir de toutes ses
forces, de toute son âme et de toute sa chair, face
aux fusils, face à l'argent qui lui aussi devient
un fusil, face aux idées reçues sur laquelle, nous,
poètes, avons une autorisation de pisser, qu'aucun
visage de la réalité humaine ne soit poussé
sous le silence de l'Histoire.
Je suis fait pour dire la part de l'Histoire qui
n'a pas mangé depuis quatre siècles. »*

*Sony Labou Tansi,
Les sept solitudes de Lorsa Lopez,
Paris, Le Seuil, 2009. Écrivain, poète congolais.*

*La question politique est toujours unique.
La question politique, c'est prévoir le passé qui
guette... La question de tous les temps est toujours :
qu'est-ce qui est sur le point de revenir ?*

*Pascal Quignard,
Les ombres errantes.*

Patrick Ben Soussan

Préface

« Nous vivons à la merci
de certains silences¹ »

*« Un possible : et notre désespéré reprend
le souffle, il revit, car sans possible,
pour ainsi dire on ne respire pas. »*

Søren Kierkegaard²

«Asile ! asile ! asile ! »



On se souvient de la célèbre scène de *Notre-Dame de Paris*, de Victor Hugo, où Quasimodo enlève Esméralda, poursuivie par les gardes,

Patrick Ben Soussan, pédopsychiatre, responsable du Département de psychologie clinique, institut Paoli-Calmettes, Centre régional de lutte contre le cancer Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Marseille ; bensoussanp@ipc.unicancer.fr

1. P. Modiano, *Dans le café de la jeunesse perdue*, Paris, Gallimard, 2007.

2. S. Kierkegaard, *Traité du désespoir* (1849), Paris, Gallimard, 1954, p. 98 ; coll. « Folio Essais », 1988.

pour l'emmener dans l'enceinte de la cathédrale. Et on entend encore sa voix tonnante qui « répéta trois fois avec frénésie jusque dans les nuages: Asile! asile! asile³ ». On se souvient qu'Hugo rappelait aussi quelques pages plus tôt que: « Toute ville au Moyen Âge, et, jusqu'à Louis XII, toute ville en France avait ses lieux d'asile. Ces lieux d'asile, au milieu du déluge de lois pénales et de juridictions barbares qui inondaient la cité, étaient des espèces d'îles qui s'élevaient au-dessus du niveau de la justice humaine⁴. »

« La cité commence par un asile, *Vetus urbes condentium consilium*⁵ », écrivait Michelet la même année, reprenant la célèbre formule de Tite-Live. C'est bien l'existence d'un lieu d'asile inviolable et sacré, garanti par une autorité indiscutée, qui nous inscrit dans le commerce des hommes, dans la tradition des cultures, dans le droit et dans la civilisation.

Que diraient Michelet, Tite-Live ou Hugo, s'ils découvriraient nos cités à l'aube du III^e millénaire ? Et entendez par « nos cités », toutes celles que l'on peut observer, à l'empan de notre planète mondialisée par les flux d'argent, de biens et de personnes et

3. V. Hugo, *Notre-Dame de Paris* (1831), Paris, Gallimard, t. 2, livre 8, chap. 6, coll. « Folio classique », 2002, p. 425.

4. *Ibid.*, p. 416.

5. J. Michelet, « Histoire romaine » (1831), dans *Œuvres complètes*, t. 2, Paris, Flammarion, 1973, p. 498.

qui, de fait, engendrent des effets très comparables en France, au Niger, en Turquie, en Australie ou dans les pays baltes.

Que diraient Michelet, Tite-Live ou Hugo s'ils tombaient sur cet ouvrage qui parle de « sans-papiers », de mères et de bébés ?

Qu'est-ce que cette dénomination de « sans-papiers » ? Qui sont-ils donc ces sans-papiers ? D'où viennent-ils et pour quelles raisons ? Comment sont-ils accueillis ? Quel est leur quotidien et comment vivent-ils ? Parviennent-ils à subvenir à leurs besoins, à ceux de leur famille, de leurs proches ? Ont-ils accès aux droits fondamentaux même s'ils sont sans permis de séjour ? Depuis quand, d'ailleurs, les droits de l'homme seraient liés à statut de résident ? Ne sont-ils pas universels ? Le droit d'asile (convention de Genève de 1951 complétée par le protocole de New York de 1967), le droit à la libre circulation (article 13, al. 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme) sont-ils vraiment respectés en notre douce France ? Être « sans-papiers », est-ce se retrouver dans une situation de non-droit, non-droit à un revenu minimum, non-droit au marché de l'emploi, non-droit aux aides sociales, aux soins médicaux, au logement, à l'éducation ? Être « sans-papiers », est-ce avant tout vivre et lutter pour sa vie, précisons plutôt, sa survie ? Est-ce se cacher, se taire, être « invisible » ? Est-ce se persuader de cette assurance d'être traqué, de devoir vivre au et dans le

secret, dans un exil à chaque jour redoublé — car si les politiques migratoires n'empêchent pas l'entrée dans le pays qui n'a d'« accueil » que le nom, elles préviennent radicalement le retour ? Lydia Tourn le rappelle fort bien : « L'exilé se découvre étranger à ceux qui l'ont accueilli en même temps qu'il devient autre pour ceux qu'il a quittés⁶. »

Depuis l'ordonnance de 1945 sur laquelle se fonde le statut du migrant, il est loisible de constater un inquiétant durcissement des politiques migratoires françaises. N'a-t-il pas été créé officiellement, il y a plus de vingt ans, des centres de rétention sur le territoire national et des zones d'attente aux frontières pour renvoyer chez eux les étrangers en situation illégale ? N'est-il pas de plus en plus difficile d'obtenir le droit d'asile en France, comme en Europe ? Et faut-il encore commenter la création par Nicolas Sarkozy de ce ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire qui, depuis 2007, sonnait l'institutionnalisation avilissante d'un amalgame entre les questions d'identité nationale et les questions de migrations ? Faut-il ergoter sur l'arsenal politico-judiciaire — contrôle au faciès, fichage, enfermement, reconduite à la frontière, expulsions... — qui n'a cessé d'être renforcé depuis, dans une intolérable

6. L. Tourn, *Travail de l'exil, deuil, déracinement, identité expatriée*, Paris, Presses universitaires du Septentrion, 1997, p. 314.

obsession sécuritaire qui désignait les étrangers qui voulaient venir en France ou qui y étaient déjà, comme des menaces, des problèmes qu'il faut résorber, voire éliminer, au mépris des drames humains qu'il engendre ? Quand donc l'immigration ne sera-t-elle plus désignée comme responsable des maux économiques et sociaux que nous rencontrons, ici et dans la plupart des pays européens ? Quand donc la peur de l'autre ne fera-t-elle plus ériger des barrières entre les êtres humains ? « Le changement, c'est maintenant » : fasse que le slogan de la campagne présidentielle de François Hollande ne soit pas qu'une stratégie de discours de plus.

« Sans-papiers » : appellation apocryphe qui ne correspond le plus souvent à rien, comme si les personnes apostillées par cette désignation n'étaient pas habituellement porteuses de documents d'identité de leur pays d'origine (carte d'identité, passeport...) ! La catégorie des sans-papiers, stigmatisée à vau-l'eau, inclusive et globalisante, estampille de véritables parcours clandestins, criminalisant de manière indistincte des personnes jugées indésirables à un titre ou à un autre. Indésirable est leur nouveau nom, le nom de leur errance, de leur vie escamotée, précaire, la marque de leur nouvelle identité. Dans les discours de droite ou encore libéraux qui sont maintenant la norme dans la plus grande partie de nos opinions publiques, les « sans-papiers » ne sont plus que des « autres », non intégrés, profitant d'un

système en vivant sur le dos des autochtones. Ils sont des « sans-parts⁷ » légalement et culturellement, des marginaux, privés de droit et de ressources mais victimes en outre de ce racisme du quotidien structurellement implanté en France depuis quelques années.

Asile, j'ai dit asile ? J'ai parlé d'hospitalité, moi ? D'accueil ? Faudrait-il contraindre nos politiques à relire La Bible ou Levinas ou Derrida ? Tiens, quand ce grand philosophe de la déconstruction écrit : « L'hospitalité est infinie ou elle n'est pas ; elle est accordée à l'accueil de l'idée d'infini, donc de l'inconditionnel⁸. » Quand il fait dialoguer hospitalité pure et « visitation », qui est accueil sans condition.

Le mot grec *asileum* désignait un lieu sacré : aujourd'hui l'asile ne figure que des formulaires administratifs, des procédures, des directives, des procès expéditifs et des critères d'exclusion.

C'est par notre silence que nous sommes les plus coupables

Parmi tous ces « sans-papiers », il est plusieurs milliers de mères et leurs enfants qui vivent sans

7. J. Rancière, *Le Maître ignorant. Cinq Leçons sur l'émancipation intellectuelle*, Paris, Fayard, 1987.

8. J. Derrida, « Une hospitalité à l'infini », dans M. Seffahi (sous la direction de), *Manifeste pour l'hospitalité*, Paris, Éditions Paroles d'Aube, 1999, p. 103.

statut légal en France. Ces enfants de « sans-papiers » sont des enfants de travailleuses et travailleurs immigrés sans permis de séjour, des enfants de requérants d'asile déboutés, des enfants de ressortissantes et ressortissants étrangers à qui le regroupement familial a été refusé. Ils peuvent passer plusieurs années, voire, pour les enfants, toute leur enfance puis leur adolescence, sans aucune existence légale. La peur d'être découverts et expulsés, l'isolement social, la pauvreté ainsi que l'absence de perspectives empreignent toute leur vie. Ils ne sont pas enfants, ils sont « sans-papiers ». Quant aux mères « sans-papiers », leur statut de « sans » ne révèle que leur manque, leur carence, leur défaut : défaut du droit à être là où elles sont, qui les prive finalement de tous les autres droits. Comment cette absence d'un lieu pour être, vivre et aimer, qui bien entendu est bien plus qu'un lieu géographique, pourrait-elle ne pas avoir de répercussions sur l'établissement des premiers liens avec leur bébé et le développement même de cet enfant, au niveau somatique et psychoaffectif ? Comment mettre au monde un bébé sans lieu psychique pour l'accueillir, comment le porter dans ses rêves et son ventre sous la menace incessante de la rupture et du départ contraint ? Comment assurer la protection de son enfant, lui fournir les soins attentifs qu'il est « en droit » d'attendre et de recevoir, l'éduquer, lui apprendre confiance en soi et respect – de l'autre

et de soi – quand tout est insécurité et inquiétude ? Comment contribuer à ce que l'enfant soit accepté en son humanité mais aussi socialement, juridiquement – faudra-t-il aussi engager nos politiques à lire Legendre et ces travaux sur l'acte de nomination ? Savent-ils que le défaut d'étayage du côté de la reconnaissance d'une inscription dans un groupe social attaque les fondements même de l'identité du sujet⁹ ? Comment ces femmes, ces mères peuvent-elles produire, par leurs pratiques, des savoirs profanes qui feront de leurs enfants « sans-papiers » – et elles-mêmes en retour – des enfants ?

Ce livre, sous la direction de Christine Davoudian, médecin de PMI, professionnelle éprouvée, engagée dans cette clinique singulière de l'accueil et des soins aux bébés et à leurs mères « sans-papiers », témoigne, disons-le tout net, d'une rupture avec ce silence assourdissant qui en France recouvre ces femmes enceintes, ces mères et leurs bébés. Écoutez-le comme un cri, d'alarme, de colère, d'indignation mais aussi et surtout comme un espoir, un élan, à témoigner des dispositifs qu'ici et là, en PMI, en maternités, en structures d'accueil, en CAMSP, en foyers, des associations, des personnes, des professionnels mettent en place pour écouter, recevoir, accompagner et rendre à ces femmes et leurs enfants

9. P. Legendre, (1985) Leçons IV, *L'inestimable objet de la transmission. Étude sur le principe généalogique en Occident*, Paris, Fayard, nouvelle édition augmentée, 2004.

une place en humanité, au cœur d'un réseau de solidarités et d'affiliations entêtée et pérenne.

Il y a bien peu en effet que les professionnels de la petite enfance de tous poils se voient convoqués – souvent malgré eux et en le regrettant parfois – à penser et à agir dans ces frontières qui marquent le social et l'individuel, l'exil et la migration, l'exclusion et la marginalisation, la grande et la petite histoire, le racisme et l'intégration. Bien peu qu'ils se mettent à construire outils conceptuels et pratiques qui tentent d'être à notre hauteur d'homme. Le défi pour tous passe par un véritable engagement dans la cité, un cramponnement farouche à ce qui nous fonde humain et qui chaque jour attaque notre confort, notre aveuglement et notre inertie.

Après avoir lu *Mères et bébés sans-papiers*, il ne sera plus permis de se taire, de se détourner, de ne pas chercher, penser, faire, avec eux et pour eux. Il ne sera plus possible de céder aux discours dominants, aux « matins bruns », aux vagues Marine et autres projets bien mondialisant et bien postmodernes.

Mais il sera permis de croire aux possibilités humaines universelles. Et aux sociétés qui donneront demain des couleurs métissées et pacifiées à notre monde solidaire.

Que tous les auteurs de cet ouvrage soient ici remerciés de nous engager sur ce chemin.

